



Communiqué de presse – octobre 2021



Jean-Louis Guyader réélu à la présidence du Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain

Réuni en assemblée plénière le 28 septembre 2021, le Conseil syndical du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain a reconduit Jean-Louis Guyader à sa présidence. Seul candidat à sa succession, il a été réélu à l'unanimité des voix réparties entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes (46%), la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (40%), le Département de l'Ain (10%) et la Métropole de Lyon (4%). Un second mandat qui débute dans un contexte dynamique pour le PIPA qui a globalement bien résisté à la crise sanitaire et voit se concrétiser des nouvelles installations, comme celle du laboratoire Arrow tout récemment.

Président du Syndicat mixte de la Plaine de l'Ain depuis 2017, Jean-Louis Guyader s'est d'abord attaché à développer des synergies entre les acteurs institutionnels intervenants sur le territoire. Cette mobilisation des partenaires, au premier rang desquels la Région et la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, vise à ancrer le parc industriel dans son écosystème et à lui permettre de peser dans la compétition économique nationale et internationale.

« *Le PIPA est le plus grand parc industriel d'Auvergne-Rhône-Alpes, il se mobilisera pour accompagner la politique régionale de réindustrialisation et de relocalisation* » affirme le Président Guyader.

La stratégie déployée pour y parvenir privilégie un développement qualitatif et maîtrisé, une diversité des activités et l'intégration des enjeux environnementaux.

« Souvent précurseur, le PIPA doit garder une longueur d'avance »

Jean-Louis Guyader inscrit cette stratégie dans la durée : « *Le Parc industriel de la Plaine de l'Ain a privilégié un modèle de croissance basé sur l'excellence industrielle, l'innovation et la cohérence territoriale. Pour être attractifs, nous avons développé des infrastructures et des services de qualité dans un environnement unique. Et surtout, nous avons maintenu une fiscalité modérée. Ce sont ces atouts qui ont permis au PIPA de conserver une certaine dynamique pendant la crise sanitaire (400 emplois créés en 2020). Nous sommes particulièrement attentifs aux projets innovants qui vont nous permettre de garder une longueur d'avance et aux synergies qui peuvent être créées entre les entreprises du parc, pour favoriser les circuits courts.*»

Mobilité, formation, énergie parmi les défis de demain

Enjeu majeur pour l'équilibre territorial et le développement du parc, la mobilité des personnes et des marchandises figure parmi les grands dossiers à l'agenda du Président Guyader. Des initiatives visant à promouvoir les mobilités douces (création du hub mobilité et de pistes cyclables) ou le covoiturage (avec les services de covoit'ici) ont d'ores et déjà été lancées. Pour fluidifier l'accès au parc, Jean-Louis Guyader milite pour la création d'un nouveau diffuseur autoroutier au nord. Il souhaite par ailleurs engager une réflexion visant à inciter les chefs d'entreprises à utiliser le ferroviaire pour le transport des marchandises.

Quant à la formation, il souhaite là encore accentuer les synergies entre les acteurs. La mise en place de cursus « logistique » conduite avec le lycée professionnel Alexandre Bérard d'Ambérieu et soutenue par la Région, devrait être étendue à d'autres métiers en tension sur le parc.

En matière d'énergie enfin, tout en renouvelant sa confiance dans l'avenir du nucléaire, le Président Guyader souhaite encourager le développement d'initiatives en faveur des énergies renouvelables comme le photovoltaïque, ceci afin de favoriser notamment l'autoconsommation des entreprises.

Bio express : les « deux vies » de Jean-Louis Guyader

Jean-Louis Guyader, enseignant-chercheur, Professeur des Universités émérite, a dirigé le laboratoire Vibrations et Acoustique de l'INSA Lyon.

Elu Maire de Charnoz-sur-Ain en 2008, il a ensuite pris la présidence de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain et a fait son entrée au Conseil régional dans la majorité de Laurent Wauquiez en 2016. Il accède à la présidence du PIPA en 2017 dans le cadre de son mandat de conseiller régional.

A propos du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain

Le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, dit PIPA, regroupe **200 entreprises employant plus de 8000 personnes**. Sa surface de **1000 hectares aux portes de l'agglomération lyonnaise** en fait le plus grand parc industriel d'Auvergne-Rhône-Alpes. Il est reconnu comme un **site de référence pour la qualité et la diversité des solutions proposées aux entreprises** en recherche d'implantation ou en développement. L'industrie et la logistique en constituent les deux principaux pôles devant le bâtiment et les services.

Le Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, à la fois aménageur, développeur et animateur de l'écosystème du PIPA, est l'interlocuteur privilégié des acteurs publics et privés. Il déploie une stratégie ambitieuse qui s'articule autour de la « **biodiversité économique** ». Variété des types d'entreprises et des secteurs d'activité, rythme de commercialisation maîtrisé et prise en compte des enjeux environnementaux en constituent les trois piliers. Engagé dans une démarche exemplaire de RSE, le Syndicat Mixte a obtenu la certification Iso 14001 et le label LUCIE (ISO 26000).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.plainedelain.fr

Contact presse : Agence Osactu, Karine Grand / karine@osactu.com / 06 46 63 82 68

Contact Syndicat mixte du PIPA : Yann Delerce / yann.delerce@plainedelain.fr / 06 80 23 08 20